



## "Domination scolaire des filles: la femme avenir de l'homme ?"

De récentes statistiques du ministère de l'éducation nationale viennent confirmer la tendance ancienne de la très bonne « réussite scolaire des filles ». Un « succès » dont il faut savoir se rappeler à l'heure des critiques sur l'école et de la « morosité ambiante », estime le chercheur Vincent Troger Tribune. L'école fait l'objet de nombreuses critiques, qu'il s'agisse de ses difficultés à assurer l'égalité des chances, à transmettre les valeurs de la laïcité ou encore à assurer l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Ces critiques, ajoutées à la morosité ambiante et aux drames à répétition, font parfois oublier ses succès. Et parmi eux, la réussite scolaire des filles et le rôle essentiel qu'elle joue dans le progrès de l'égalité entre les sexes est sans doute un des plus remarquables. Les dernières statistiques sur l'état de l'école en 2020, publiées il y a une semaine, confirment sans surprise cette tendance. Une autre étude, publiée simultanément, montre un investissement scolaire des filles plus important pendant le confinement...

En 1992, les chercheurs Christian Baudelot et Roger Establet, dans un livre intitulé *Allez les filles !* (Le Seuil), constataient déjà la supériorité manifeste des filles sur les garçons à l'école, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Vingt-huit ans plus tard, la domination féminine à l'école n'a fait que croître.

### Domination féminine précoce

L'écart se creuse dès l'école primaire. A l'entrée en sixième, 87 % des filles font preuve d'une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » du français à l'écrit, contre seulement 79 % des garçons. Cette année, 93,6 % de filles ont réussi le brevet des collèges pour 87,5 % des garçons.

Logiquement, cette domination féminine précoce se traduit dans les résultats du baccalauréat. Malgré l'augmentation du nombre de bacheliers, l'écart de réussite entre filles et garçons a augmenté : 42 % des filles et 32 % des garçons obtenaient un baccalauréat général ou technologique en 1992, ces proportions étaient en 2019 respectivement de 67 % et 52 %.

Au niveau du bac, les garçons avaient conservé en 1992 un avantage : les filles ne constituaient qu'à peine plus de 30 % des terminales scientifiques. Or elles ont désormais

presque rattrapé leur retard : une autre étude publiée début novembre montre que dans les trois principales spécialités scientifiques proposées cette année dans le nouveau baccalauréat, elles représentent respectivement 42 % des effectifs de la spécialité « mathématiques », 47,5 % de celle de « physique-chimie » et 63 % en « sciences et vie de la terre ». Finalement, seules les spécialités « Numérique et sciences informatiques » et « Sciences de l'ingénieur et sciences physiques » restent majoritairement dominées par les garçons, avec seulement 13 % de filles.

Reste que pour l'ensemble du baccalauréat général, l'avantage des filles est désormais spectaculaire : en 2019, quand 42,6 % d'une classe d'âge a obtenu un baccalauréat général (L, ES ou S), c'est en fait 50 % des filles qui l'ont obtenu, pour seulement 35,4 % des garçons.

### Enseignement supérieur : la fin du « plafond de verre », ou presque

Avec un tel différentiel de succès au baccalauréat général, la domination scolaire des filles ne s'arrête plus à l'enseignement secondaire. Alors qu'en 1992 Baudelot et Establet soulignaient la persistance d'un « plafond de verre » pour l'accès à l'enseignement supérieur, l'égalité a fait là aussi de remarquable progrès. En 2019, les jeunes femmes représentent 68 % des effectifs des facultés de droit et des instituts de sciences politiques, 65 % du public des universités de médecine, pharmacie et odontologie, 53 % des élèves des classes préparatoires économiques et commerciales. Au concours d'entrée dans les instituts d'études politiques, la proportion de jeunes femmes a même dépassé les 70 % cette année.

A l'école de la magistrature, leur supériorité numérique est telle qu'un rapport a été remis à ce sujet à la ministre de la justice, Nicole Belloubet, en mars 2017 afin de rétablir une meilleure

parité... en faveur des hommes. Depuis 1980, en effet, le taux de féminisation de l'école est compris entre 70 % et 80 % dans chaque promotion, et dans la génération actuelle des magistrats de 29/34 ans, les hommes sont moins de 30 %.

La domination masculine ne subsiste plus aujourd'hui que dans deux domaines. Le premier est celui des classes préparatoires scientifiques et des écoles d'ingénieurs. Les prépas scientifiques n'accueillaient en 2019 que 31 % de filles, et l'Ecole polytechnique n'accueille chaque année qu'entre 15 % et 20 % de jeunes femmes. Le second domaine est celui de l'Ecole nationale d'administration. Sur ces quinze dernières années, 36 % de femmes en moyenne ont été recrutées à l'ENA, et cette proportion n'a que rarement dépassé les 40 %, alors qu'on a vu que les filles sont nettement majoritaires dans les instituts de sciences politiques qui sont la voie majeure de préparation à l'ENA.

Autrement dit, les filières qui semblent le plus résister à la parité hommes-femmes sont celles qui, parmi les plus compétitives, conduisent le plus directement aux postes de pouvoir dans la haute administration ou les grandes entreprises..."

#### Persistance des stéréotypes de genre

Selon les sociologues, la persistance de la domination masculine dans ces filières s'explique par les « stéréotypes de genre » encore en vigueur dans l'éducation des filles. Plus souvent éduquées à la docilité, l'écoute, le soin, la coopération, les filles « incorporeraient » des dispositions qui font d'elles de meilleures élèves, plus respectueuses des injonctions des enseignants. Mais ces dispositions deviendraient des handicaps dès lors qu'il faut s'affirmer dans une compétition sévère et ambitionner d'exercer un pouvoir. Toutes les enquêtes montrent qu'à résultats scolaires égaux, les jeunes filles sous-estiment systématiquement leurs chances de réussite alors que les garçons les surestiment. Elles ont donc tendance à être moins ambitieuses après le baccalauréat, particulièrement lorsqu'elles sont d'origine sociale modeste.

En outre, l'assignation à la maternité imposée aux femmes a longtemps constitué une source de reconnaissance sociale qui se substituait à la réussite socioprofessionnelle, alors que cette réussite s'imposait comme une norme sociale incontournable aux hommes. Et si le rôle de mère de famille ne constitue plus depuis longtemps une ambition en soi pour l'immense majorité des jeunes femmes, l'anticipation de la maternité a pu imposer à beaucoup d'entre elles une réduction de l'ambition professionnelle au profit d'un « choix de compromis », pour reprendre l'expression de la sociologue Marie Duru-Bellat ( L'Ecole des filles , L'Harmattan, 2004).

Mais on voit bien ce que ces obstacles ont désormais de résiduel face à la progression irrésistible de la réussite scolaire des filles. Nous sommes déjà soignés et jugés par une majorité de femmes. Il paraît inéluctable que les femmes seront de plus en plus nombreuses à occuper des postes de responsabilité ou de pouvoir dans la haute fonction publique, la politique, l'enseignement supérieur et la recherche ou le journalisme.

Certes, les habitudes de domination masculine construites depuis des siècles sont nécessairement lentes à disparaître tant cette mutation bouleverse nos identités sociales et sexuelles. Lorsqu'une enquête de l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur constate qu'une étudiante sur vingt a été victime de viol et une sur dix de harcèlement sexuel, on peut éprouver le sentiment que rien ne change. Ce serait oublier que l'existence même de cet observatoire est le signal d'un profond changement des mentalités, comme l'est le succès du mouvement #me too. « L'avenir de l'homme est la femme », écrivait Louis Aragon en 1963 dans un texte intitulé Poème de l'avenir . L'école de la République, qui a offert l'égalité d'éducation aux femmes depuis 1882, est sans doute en train de lui donner raison.

Ce texte paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au « Monde », vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire en suivant ce lien

Vincent Troger

(Maître de conférence honoraire en sciences de l'éducation)